

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 12 DECEMBRE 2024
Nombre des Membres en exercice : 77

OBJET : 2024-05-10-DOMAINE ET PATRIMOINE (3.2) – ZA PARC DE HAYE-AGREMENT DE CESSIION

DATE DE CONVOCATION : 05 DECEMBRE 2024

DATE DE PUBLICATION : 16 DECEMBRE 2024

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1^{er} étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<u>Etaient présents :</u>	FONTAINE André, TARDY Yvan (ayant la procuration de DEPAILLAT Bernard), COLLET Thierry, CLAUDON Jean-Louis, PICARD Denis, PIERSON Marianne, POIRSON Elisabeth, STAROSSE Jean-Luc, PAYEUR Emmanuel, VARIS Pierre, PREVOT Vincent (ayant la suppléance de SEGALT Jean-François), CHARTREUX Fabrice (ayant la procuration de BONIN Pierre), GUYOT Laurent, PLANCHAIS Viviane, SILLAIER Roger (ayant la procuration de KNAPEK Patrice), RADER Audrey-Helen (à compter de la 2024-05-07), MAURY Christophe, GUILLAUME Isabelle, DOMINIAC Bernard, WINIARSKI Patricia, MONALDESCHI Philippe (ayant la procuration de GASPARD Isabel), TOUSSAINT André, SITTLER David, VANIER Stéphane (ayant la suppléance de ROSSO Michel), ARNOULD Raphaël, LALANCE Corinne, CARON Jean-François, MARIN Karine, TAILLY Jérôme, SAUVAGE Catherine (à compter de la 2024-05-03), CHENOT Bernard, JOUBERT Roger (ayant la procuration de LELIEVRE Jean Luc), MARTIN Vincent, PIERSON Chantal, HENNEBERT Philippe, COLIN Xavier, ORDITZ Jackie (ayant la suppléance de CHENOT Tony), DICANDIA Chantal (à compter de la 2024-05-03), ADRAYNI Mustapha, ALLOUCHI Malika, HEYOB Olivier (ayant la procuration de HARMAND Alde), ASSFELD LAMAZE Christine (ayant la procuration de ERDEM Olivier), DE SANTIS Fabrice, CHANTREL Nancy, BOCANEGRA Jorge (ayant la procuration de RIVET Lionel), EZAROIL Fatima, MARTIN-TRIFFANDIER Emilien (à compter de la 2024-05-16), MOREAU Jean-Louis, LALEVEE Lucette (à compter de la 2024-05-03), GUEGUEN Marie (ayant la procuration de BONJEAN Myriam), SIMONIN Hervé (à compter de la 2024-05-22), CAULE Emeline, FAVRET Régis, FELTEN Daniel, GUYOT Gilles, COUTEAU Jean-Pierre.
<u>Etaient excusés :</u>	BONIN Pierre, LELIEVRE Jean Luc, SEGALT Jean-François, KNAPEK Patrice, GASPARD Isabel, ROSSO Michel, DOHR Hervé, DEPAILLAT Bernard, CHENOT Tony, HARMAND Alde, RIVET Lionel, BONJEAN Myriam, BRETENOUX Patrick, ERDEM Olivier.
<u>Avis de procuration :</u>	9 avis de procuration
<u>Avis de suppléance :</u>	3 avis de suppléance
<u>Secrétaire de séance :</u>	Fabrice DE SANTIS
<u>Nombre de présents :</u>	50 présents du début à la 2024-05-02. 53 présents de la 2024-05-03 à la 2024-05-06. 54 présents de la 2024-05-07 à la 2024-05-15. 55 présents de la 2024-05-16 à la 2024-05-21. 56 présents de la 2024-05-22 à la fin.
<u>Nombre de votants :</u>	59 votants du début à la 2024-05-02. 62 votants de la 2024-05-03 à la 2024-05-06. 63 votants de la 2024-05-07 à la 2024-05-15. 64 votants de la 2024-05-16 à la 2024-05-21. 65 votants de la 2024-05-22 à la fin.

La communauté de communes Terres Toulaises a confié à la SEBL GRAND EST (SEBL GE) la mission d'aménagement de la zone d'activité du parc de Haye, par un traité de concession notifié le 11 mars 2020.

Préalablement, l'établissement public foncier du Grand Est (EPFGE) s'est rendu propriétaire en septembre 2016 de la zone d'activité du parc de Haye, en vertu d'une convention de portage et de pré-aménagement conclue avec la CC2T.

Depuis le 30 juin 2020, la SEBL GRAND EST est propriétaire de l'ensemble des terrains de la ZA du parc de Haye.

Pour mémoire, sur cette zone d'activité, le conseil communautaire a été amené à approuver les agréments de cessions suivants :

Le 8/04/2021 : cessions à la SAS LES MASKOUTAINS, SCI LOR'MR, SCI CM IMMO, SCI BENTZ IMMO, SA Louis SCHROLL, SARL SMI, MENUISERIE VIBRAC, société ISL, SCI HOREMHEB, SARL ROUTE HENRY.

Le 13/12/2021 : cessions à la SAS LBI3 et SCI GRG IMMO LORRAINE

Le 6/10/2022 : cession à la SCI LOUCOL

Le 15/12/2022 : cessions à la SCI N'ZO, la SCI FR 54 IMMO et à la SCI MATHIEU ROBIN

Le 15/06/2023 : cessions à la SAS LOUIS SCHROLL, la SARL SCIE MAT INVT et la SCI JESA

Le 27/06/2024 : cession à la SCI CM IMMO

Le présent agrément de cession, doit permettre la transaction suivante :

- **Acquisition par la société IREKS ou toute autre société qui pourrait s'y substituer** auprès de la SEBL GE pour un montant hors taxes de 582 645 € d'un terrain d'une surface totale de 16 647 m² (pris sur les parcelles AK 137 et AK 166). L'entreprise IREKS est un acteur de l'industrie agroalimentaire ; elle est spécialiste de solutions de panification dédiées au marché français de la boulangerie, viennoiserie et pâtisserie. L'entreprise devrait acquérir le terrain avant la fin d'année 2024.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de :

- **Donner son agrément sur la cession au profit de la société IREKS ou toute autre société qui pourrait s'y substituer dans les conditions ci-dessus exposées ;**
- **Autoriser monsieur le Président à signer toutes les pièces utiles afférentes à l'exécution de la présente délibération.**

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,
Fabrice CHARTREUX